



## **Choeur de Filles de Bordeaux** **Charte des tenues**

### **La tenue de scène des choristes se compose des éléments suivants :**

- Une jupe bleu marine, fournie par le Choeur
- Un pull (marine ou azur), fourni par le Choeur
- Une aube, fournie par le Choeur
  
- Des collants noirs opaques (portés en automne/hiver), à acheter par les choristes
- Une paire de ballerines noires non vernies, sans boucle ni paillettes, à acheter par les choristes
- Une chemise de concert avec le logo du Choeur, à acheter auprès des responsables du Choeur



### **La tenue de sortie des choristes se compose des éléments suivants :**

- Polos bleu ciel avec logo du Choeur, fournis par le Choeur
- Polos bleu roi avec logo du Choeur, fournis par le Choeur
- T-shirts blancs avec logo du Choeur, fournis par le Choeur
- Sweat bleu marine avec logo du Choeur, à acheter auprès des responsables du Choeur
- Selon les déplacements et leur durée : shorts, jupes, bermudas ou pantalons, le tout de couleur bleu marine, à acheter par les choristes.

**NB :** Les polos et t-shirts sont distribués selon les besoins aux choristes participant aux déplacements (stages, tournées, week-end...).

### **Nouvelles choristes et Cérémonie des engagements :**

Lors de cette cérémonie qui a lieu chaque année pendant le stage de Pâques, les nouvelles choristes arrivées en septembre reçoivent leur aube ainsi que la croix de fer et leur pull de concert bleu azur. Elles portaient jusqu'à présent leur pull de concert bleu marine. Lorsque les choristes prononcent leur promesse de petit chanteur au bout de quelques années d'engagements, elles reçoivent alors la croix de bois qui remplace la croix de fer.

### **Entretien individuel de la tenue :**

Chaque choriste est chargée de l'entretien régulier de ses tenues de concert et de sortie (lavage, repassage et parfois un petit point de couture ou bouton à raccommoder...).

Lorsque la tenue est devenue trop petite ou que la choriste quitte le chœur, les éléments fournis par le Chœur doivent être rendus propres, repassés et en bon état.

Les responsables du Chœur sont régulièrement disponibles pour tout échange de taille nécessaire ou pour l'achat de chemises et sweat au logo du Chœur.

**Caution :** Une caution de 200€ vous est demandée chaque année. Elle correspond au montant de l'ensemble des pièces fournies par le Chœur à votre fille. En cas de détérioration ou perte d'un de ces éléments fournis, une partie de cette caution sera encaissée par le Chœur.

### **Important pour toutes les choristes :**

- Lors des messes et concerts, les cheveux doivent être impérativement attachés (pas de cheveux sur les épaules). L'élastique qui retient les cheveux doit être de couleur foncée et sobre (pas de décorations à paillettes etc...).
- Le vernis à ongle est interdit pour les représentations (messes et concerts).
- Les bijoux voyants (grosses boucles d'oreilles, boucles pendantes, bracelets voyants, colliers ras du cou ou très courts ou dépassants...) ne sont pas acceptés pour les messes et les concerts.
- Les bracelets de cheville sont interdits pour les messes et concerts lorsque les jambes sont nues (sans collant)
- Lors des déplacements, les stages et notamment pendant les tournées, la tenue de sortie et les tenues de détente doivent être décentes (pas de mini-jupe ou short trop court, pas de haut laissant voir le ventre ou trop décolleté...).
- Lors des répétitions hebdomadaires, ou tout autre activité pendant l'année, la tenue des choristes doit toujours être décente, comme énoncé ci-dessus.

**Dans tous les cas, une choriste se présentant à une cérémonie ou à un concert sans la tenue de scène adéquat ne pourra pas effectuer la représentation.**

**De même, les encadrants se réservent le droit de refuser une choriste ne respectant pas les règles de décence évoquées, que ce soit lors des répétitions ou activités de l'année, les stages ou les tournées.**